

---

---

**Surfs des neiges — Zone de montage de  
la fixation —**

**Partie 1:**

Exigences et méthodes d'essai relatives aux  
surfs des neiges dépourvus d'inserts

iTeh STANDARD PREVIEW

*Snowboards — Binding mounting area —*

*Part 1: Requirements and test methods for snowboards without inserts*

[ISO 10958-1:1998](https://standards.iso.org/iso-10958-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45ebdf377/iso-10958-1-1998>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10958-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*, sous-comité SC 4, *Skis et surfs*.

L'ISO 10958 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Surfs des neiges — Zone de montage de la fixation*:

- *Partie 1: Exigences et méthodes d'essai relatives aux surfs des neiges dépourvus d'inserts*
- *Partie 2: Exigences et méthodes d'essai relatives aux surfs des neiges pourvus d'inserts*

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

# Surfs des neiges — Zone de montage de la fixation —

## Partie 1:

### Exigences et méthodes d'essai relatives aux surfs des neiges dépourvus d'inserts

#### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 10958 spécifie les exigences et méthodes d'essai concernant les zones de montage des fixations, les fixations et les dispositifs de retenue des surfs des neiges dépourvus d'inserts, pour adultes et adolescents, dans le but d'optimiser la compatibilité de l'unité fonctionnelle « surf des neiges-fixation-chaussure ».

Elle contient des données pour les fabricants de surfs des neiges, de fixations et de dispositifs de retenue concernant les dimensions, essais et autres spécifications pour la zone de montage des fixations.

La présente Norme internationale est applicable aux surfs des neiges de longueurs nominales suivantes:

$$l_N \geq 1\,000 \text{ mm}$$

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45ebdf377/iso-10958-1-1998>

Une tolérance de  $\pm 1$  mm est autorisée pour les dimensions sans indication de tolérance.

#### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 10958. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 10958 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 6004:1991, *Skis alpins — Vis de fixation de skis — Spécifications.*

ISO 10045:1991, *Skis alpins — Zone de montage de la fixation — Spécifications des vis d'essai.*

#### 3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 10958, les termes et définitions suivants s'appliquent.

##### 3.1

##### **insert**

point de fixation réutilisable, habituellement fileté, définitivement fixé à la planche lors de la fabrication, utilisé pour le montage des fixations sur la planche et disposé d'une façon correspondant au modèle de fixation particulier du fabricant

### 3.2 courroie

dispositif en forme de corde, dont une extrémité est fixée à la surface supérieure du surf des neiges ou à la fixation, et dont l'autre extrémité sert à fixer un des pieds de l'utilisateur

## 4 Spécifications concernant la zone de montage de la fixation

### 4.1 Indication des points de montage

Les points de montage doivent être marqués de manière visible et indélébile par le fabricant du surf des neiges [par exemple « Haircross » (réticule)] à la surface supérieure du surf des neiges

- au centre de la zone arrière de la fixation, et
- au centre de la zone avant de la fixation.

S'il y a des différences par rapport aux spécifications décrites en 4.2 et 4.3, celles-ci doivent être indiquées de manière visible sur la surface supérieure du surf des neiges.

### 4.2 Longueur de la zone de montage de la fixation

La longueur de la zone de montage de la fixation en avant et en arrière doit être au minimum de 110 mm à partir de chacun des points de montage (voir figure 1).

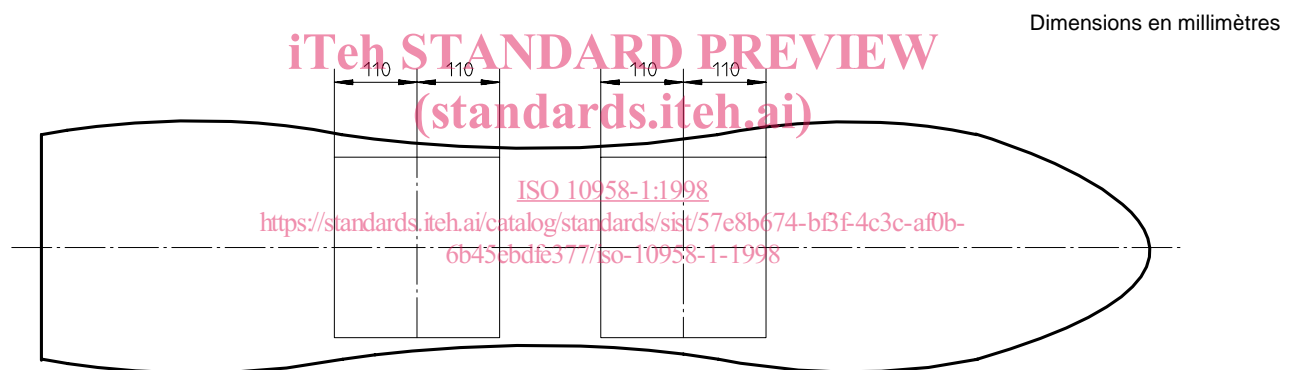


Figure 1 — Zone de montage de la fixation

### 4.3 Largeur de la zone de montage de la fixation

La largeur de la zone de montage de la fixation doit être au minimum de 15 mm par rapport à chacun des bords en acier situés des deux côtés du surf des neiges.

### 4.4 Épaisseur de la zone de montage de la fixation

Un alésage d'une profondeur de 7,5 mm doit être prévu dans la zone totale de montage de la fixation, afin de permettre une profondeur de pénétration de  $(6 \pm 0,5)$  mm de la vis de fixation.

Si, en raison de la construction du surf des neiges, une valeur de pénétration plus élevée est exigée, cela doit être clairement indiqué sur le surf des neiges.

### 4.5 Entraxe des vis de fixation

Pour les vis employées dans le montage des éléments de fixation et des dispositifs de retenue, l'entraxe ne doit pas être inférieur à 20 mm, dans toutes les directions.

## 5 Exigences de résistance de la zone de montage de la fixation

### 5.1 Résistance des vis à l'arrachement

Dans les zones définies de montage de la fixation, la valeur minimum de résistance des vis à l'arrachement est la suivante, si la charge est exercée de manière quasi statique:

2 200 N par vis.

L'essai doit être effectué conformément à 8.3.

### 5.2 Résistance au foirage de la zone de montage de la fixation

La valeur minimum de la résistance au foirage du surf des neiges doit être de 5 N·m par vis.

### 5.3 Résistance à l'arrachage

Dans les zones définies de montage de la fixation, il ne doit pas se produire d'arrachage, si l'essai est effectué conformément à 8.4 avec une force de 5 000 N.

## 6 Spécifications des dispositifs de fixation et de retenue

### 6.1 Spécification géométrique de la fixation

L'échantillon à trous doit être conforme aux exigences géométriques indiquées en 4.2, 4.3 et 4.4.

Pour que la profondeur de pénétration exigée soit assurée, le fabricant de la fixation doit choisir des vis de fixation de longueur appropriée, afin que la tige pénètre à  $(6 \pm 0,5)$  mm dans le surf des neiges.

### 6.2 Vis de montage de la fixation

Les vis à choisir comme éléments de montage doivent être conformes à l'ISO 6004.

### 6.3 Dispositifs de retenue

Entre la zone avant et la zone arrière de la fixation, la valeur minimum de résistance des vis de retenue doit être de 750 N par vis, afin que les « courroies » puissent être fixées dans cette zone.

L'essai doit être effectué conformément à 8.3.

## 7 Appareillage

7.1 Vis, conformes à l'ISO 10045.

7.2 Barre en T, en acier, pourvue d'un échantillon à trous conforme à la figure 2.

## 8 Procédure

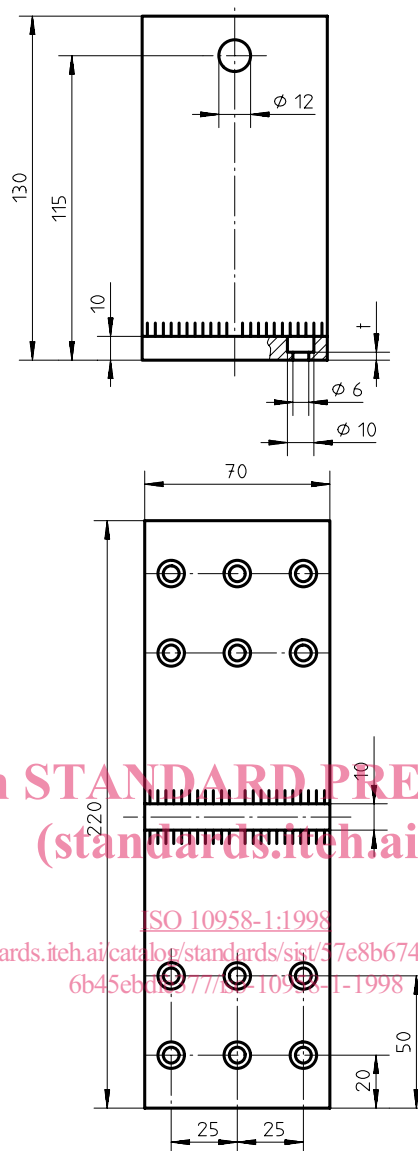
### 8.1 Echantillonnage et conditionnement

Effectuer l'essai sur un surf des neiges à température ambiante de  $(23 \pm 5)$  °C, sans prétraitement particulier du surf des neiges à essayer.

### 8.2 Exigences générales

Effectuer l'essai selon les exigences de 4.1 à 4.5, par mesurage et/ou contrôle visuel.

Dimensions en millimètres



iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 10958-1:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45eb19577/iso-10958-1-1998>

t

Figure 2 — Barre en T

**8.3 Essai de résistance au foirage**

**8.3.1** Utiliser un dispositif d'essai avec une douille guide-foret pour percer un trou de  $(4,1 \begin{smallmatrix} +0,12 \\ -0 \end{smallmatrix})$  mm de diamètre et de  $(7,5 \begin{smallmatrix} +0,5 \\ -0 \end{smallmatrix})$  mm de profondeur.

Si le fabricant recommande un diamètre de trou inférieur, l'essai doit être effectué conformément à ces recommandations.

**8.3.2** S'assurer que les vis sont montées perpendiculairement à la surface supérieure du surf des neiges, sans alésage préalable ni lubrification, sauf prescription différente de la part du fabricant.

Serrer les vis avec un tournevis dynamométrique, jusqu'à obtention d'un moment de couple de serrage de  $(4 \pm 0,5)$  N·m.

S'assurer que la force verticale exercée sur le tournevis ne dépasse pas 500 N.

**8.3.3** En utilisant un dispositif d'essai approprié, une force verticale telle que définie en 5.1 est appliquée de manière quasi statique.

**8.3.4** L'essai doit être répété en cinq positions différentes dans la zone de montage de la fixation.

Les exigences doivent être satisfaites, en chaque position.

## 8.4 Essai de résistance à l'arrachage

### 8.4.1 Montage de la barre en T

Il est recommandé d'utiliser un support d'alésage pour s'assurer que les trous soient exactement perforés perpendiculairement à la surface supérieure du surf des neiges, et que les distances entre les trous soient exactes. L'échantillon à trous des alésages doit être conforme à l'échantillon à trous de la barre en T (voir 7.2).

S'assurer que les dimensions des trous à aléser pour les besoins de l'essai sur un surf des neiges sont les suivantes:

— diamètre du trou alésé:  $(4,1 \begin{smallmatrix} +0,12 \\ -0 \end{smallmatrix})$  mm

— profondeur du trou alésé:  $(7,0 \begin{smallmatrix} +0,5 \\ -0 \end{smallmatrix})$  mm

Si le fabricant recommande un plus petit diamètre de trou, les essais doivent être effectués conformément à ces recommandations.

La barre en T doit être vissée perpendiculairement à son axe longitudinal sur la planche au moyen de 12 vis.

S'assurer que les vis sont montées perpendiculairement à la surface supérieure du surf des neiges, sans alésage préalable ni lubrification, sauf prescription différente de la part du fabricant.

Couple de serrage:  $(4 \pm 0,5)$  N·m

La position des essais de résistance à l'arrachage, à l'intérieur de la zone de montage de la fixation, peut être librement choisie.

S'assurer que les essais ne sont pas influencés par les essais précédents. Si la mince couche supérieure du surf des neiges se décolle pendant un essai de dispositif de retenue, poursuivre l'essai sur un autre surf des neiges.

### 8.4.2 Serrage du surf des neiges

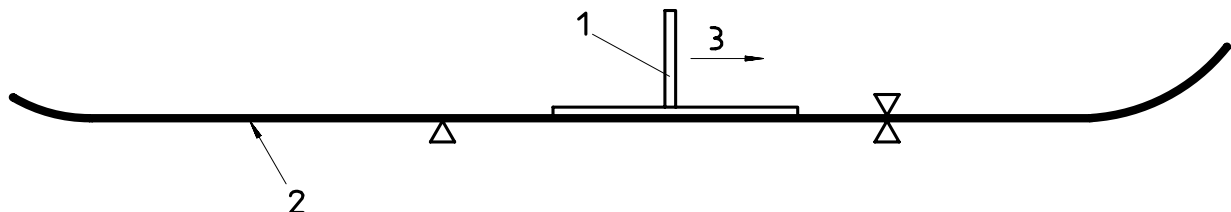
Le surf des neiges est serré par les supports (dont l'un est fixe), alors que ceux-ci se situent à 150 mm de part et d'autre de la ligne extérieure de la zone de montage de la fixation (voir figure 3).

### 8.4.3 Application de la charge

S'assurer que la vitesse de charge est quasi statique, ne dépasse pas 20 mm/min, et s'exerce dans le sens horizontal (tel qu'indiqué à la figure 3).

Mesurer la charge maximum exercée pendant cette opération.

Précision de mesure:  $\pm 50$  N



#### Légende

- 1 Barre en T
- 2 Surf des neiges
- 3 Sens d'application de la force

Figure 3 — Application de la force

## 9 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les indications suivantes:

- a) la référence à la présente partie de l'ISO 10958;
- b) la marque du surf des neiges, la désignation du modèle, l'année de fabrication et le numéro de série;
- c) la conformité aux prescriptions, conformément à l'article 5;
- d) les résultats d'essai, conformément à l'article 8;
- e) tout écart avec la présente partie de l'ISO 10958, avec justification;
- f) la date des essais.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 10958-1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45ebdf377/iso-10958-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45ebdf377/iso-10958-1-1998>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 10958-1:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57e8b674-bf3f-4c3c-af0b-6b45ebdf377/iso-10958-1-1998>